

Procès-verbal du conseil d'établissement
20 septembre 2022 – 18 h 30
Immeuble Limoges – Local A-121

Membres présents

Simon Beaudry, directeur
Marie-Eve Groulx, parent et présidente
Kethlande Pierre, parent
Frédéric Barbeau, parent
Susanne Trachsel, parent
Benoit Chaussé, parent (substitut)
Mélanie Gauthier, enseignante
Pascale Fortin, enseignante-orthopédagogue
(substitut)
Kathryn Béchard-Asselin, enseignante-
orthopédagogue
Joël Paquette, enseignant (substitut)
Rachel Vincent, technicienne en service de
garde

Membres absents

Rachelle Ada, directrice adjointe
Isabel Gauthier, enseignante
Christine Gévry, enseignante
Cheikh Thiam, parent

1. Ouverture de la réunion	La réunion est ouverte à 18h40.	
2. Vérification du quorum	Le quorum est constaté.	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. <i>Proposé par</i> : Marie-Eve Groulx <i>Appuyé par</i> : Frédéric Barbeau	CE-22-23-01
4. Intervention du public et des membres de la communauté	Les membres présents commencent la réunion par les présentations, chacun à tour de rôle tout en souhaitant la bienvenue aux nouveaux. Monsieur Beaudry, à son tour, souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il nous informe des différents points de cette réunion et du varia.	

<p>5. Nominations</p> <p>a) Présidence</p> <p>b) Vice-présidence</p> <p>c) Trésorerie</p>	<p>Comme chaque année scolaire, cela commence par les votes de nominations. Un bref aperçu est établi pour éclairer le rôle de chaque poste.</p> <p>Monsieur Frédéric Barbeau propose madame Marie-Eve Groulx pour la présidence. Elle accepte la mise en candidature. N'ayant aucune autre candidature, madame Groulx est élue par acclamation.</p> <p>Madame Rachel Vincent propose monsieur Frédéric Barbeau pour le rôle de vice-président. Il accepte la mise en candidature. N'ayant aucune autre candidature, monsieur Barbeau est élu par acclamation.</p> <p>On revient sur le rôle du trésorier. Considérant que toutes les dépenses liées au budget de fonctionnement du CÉ font l'objet d'une résolution, le besoin de nommer une personne au poste de la trésorerie n'était pas pertinent.</p>	<p>CE-22-23-02</p> <p>CE-22-23-03</p>
<p>6. Adoption du procès-verbal du 21 juin 2022 et suivis</p>	<p>Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.</p> <p>Proposé par : Pascale Fortin Appuyé par : Mélanie Gauthier</p> <p>Aucun suivi nécessaire</p>	<p>CE-22-23-04</p>
<p>7. Correspondances</p>	<p>Aucune correspondance n'a été reçue.</p>	
<p>8. Décisions :</p> <p>a) Calendrier des rencontres</p>	<p>La direction dépose le calendrier de rencontres du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023. Monsieur Barbeau soulève une inquiétude sur la possibilité d'un conflit d'horaire avec les rencontres du comité de parents. Monsieur Beaudry fera les vérifications nécessaires et reviendra avec d'autres propositions, s'il y a lieu. Le vote électronique est demandé pour cette résolution.</p> <p>Après vérification, les dates proposées n'entrent pas en conflit avec les rencontres du comité de parents. Le calendrier des rencontres est donc proposé tel quel et le vote a eu lieu par courriel le 21 septembre 2022.</p> <p>Proposé par : Marie-Eve Groulx La proposition est adoptée à la majorité. En faveur : 8 votes En défaveur : aucun vote Abstention : 2 votes.</p>	<p>CE-22-23-05</p>

<p>b) Règles de régie interne</p>	<p>Les membres prennent connaissance du document de règles de régie interne du Conseil d'établissement. Quelques corrections mineures sont proposées.</p> <p>Proposé par : Marie-Eve Groulx Appuyé par : Rachel Vincent La proposition est adoptée à <i>l'unanimité</i>.</p>	<p>CE-22-23-06</p>
<p>c) Campagne de financement diners-pizzas</p>	<p>La direction aimerait reconduire la campagne de financement des diners-pizzas encore cette année. Les profits seront utilisés pour l'organisation des activités de masse de l'école (épluchette de maïs, carnaval d'hiver, fête de fin d'année, etc.). Bob pizza est le fournisseur retenu.</p> <p>Proposé par : Susanne Trachsel Appuyé par : Kathryn Béchard-Asselin La proposition est approuvée à <i>la majorité</i>. En faveur : 9 votes En défaveur : aucun vote Abstention : 1 vote.</p>	<p>CE-22-23-07</p>
<p>d) Représentant de la communauté</p>	<p>Les Partenaires du secteur Aylmer aimeraient poursuivre leur collaboration avec notre école en siégeant à nouveau au Conseil d'établissement. Une proposition d'une annonce sur Facebook est soulevée pour recueillir des candidatures pour le dernier poste vacant.</p> <p>Proposé par : Marie-Eve Groulx Appuyé par : Pascale Fortin La proposition est adoptée à <i>l'unanimité</i>.</p>	<p>CE-22-23-08</p>
<p>e) Visite du CFPPO-Asticou</p>	<p>Les élèves de 6^e année auront l'occasion d'aller visiter le CFPPO-Asticou dans le cadre de leur module « Bâtissons l'avenir ».</p> <p>M. Joël Paquette nous présente son avis et celui des élèves et soulève l'importance de connaître les métiers de l'avenir. M. Beaudry expose plus d'explication sur la façon de procéder au moment de la sortie. Plus de développements sont à venir.</p> <p>Proposé par : Frédéric Barbeau</p>	

	<p>Appuyé par : Kathryn Béchard-Asselin La proposition est approuvée à <i>l'unanimité</i>.</p>	CE-22-23-09
<p>9. Informations complémentaires</p>		
<p>a) Documents à compléter SSGC</p>	<p>Les membres doivent compléter les documents relatifs à la déclaration de conflits d'intérêts. Ce fut fait sur le champ. Les membres absents ont reçu les documents pour que ceux-ci soient complétés et retournés à la direction.</p>	
<p>b) Formation des nouveaux membres</p>	<p>Un cartable contenant les fiches thématiques est remis aux nouveaux membres du conseil. La direction a également fait parvenir le lien vers les capsules à visionner obligatoirement par les nouveaux membres d'ici le 1^{er} novembre 2022.</p>	
<p>c) Comité projet éducatif</p>	<p>La direction souhaite qu'au moins un parent siégeant au conseil d'établissement s'implique dans le Comité projet éducatif de l'école. Les dates seront envoyées aux parents et ceux qui sont disponibles pourraient participer aux rencontres en alternance si un seul parent ne se porte pas volontaire pour assister à toutes les rencontres.</p>	
<p>d) Travaux</p>	<p>La direction fait état de l'avancement des travaux réalisés à l'immeuble Limoges (pendant la période d'été et à terminer cet automne).</p> <ul style="list-style-type: none"> *la finition des escaliers; *Pavage de l'extérieur; *Ajout de lignages de stationnement. <p>La direction fera un suivi avec les ressources matérielles concernant la demande pour l'installation d'air climatisé au 3^e étage de l'immeuble St-Paul.</p>	
<p>e) Mot de l'OPP</p>		
<p>f) Mot du SDG</p>	<p>Organisation d'une rencontre des membres de l'OPP mercredi 28 septembre.</p> <p>Mme Rachel Vincent exprime la satisfaction de son personnel pour cette rentrée scolaire. Cela crée une atmosphère adéquate au sein des deux immeubles. Le service de garde sera impliqué dans deux modules de</p>	

	<p>recherche : le premier avant les fêtes et un deuxième après. Mélanie Bazinet les accompagne dans cette démarche.</p> <p>Elle expose aux membres présents la surveillance aux devoirs proposée par le SDG, On offre un local pour une période de 25 minutes. Ce service est ouvert à tous les élèves inscrits au SDG. Le but est de rendre ce moment agréable et amusant, surtout lorsqu'ils s'entraident entre eux. Les surveillants peuvent donner des pistes en cas de besoin.</p> <p>g) Mot des enseignants</p> <p>Monsieur Joël Paquette remercie monsieur Beaudry et madame Ada pour cette belle rentrée. Il souligne l'accueil de la direction, la collaboration et l'engagement de tout le personnel.</p> <p>Mesdames Pascale Fortin et Kathryn Béchard-Asselin, à leur tour, font part de leur appréciation de cette belle rentrée scolaire. Elles expliquent le travail amorcé par les enseignants et les enseignantes-orthopédagogues dans le dépistage et la planification des premiers blocs d'intervention avec les élèves en difficulté. On aborde la question des écarts pédagogiques résultant des années de pandémie.</p> <p>h) Mot de la présidente</p> <p>Madame Mélanie Gauthier souhaite une bonne rentrée aux membres présents et exprime son soulagement au retour à la normale.</p> <p>i) Mot de la direction</p> <p>Madame Groulx félicite monsieur Beaudry et Mme Ada pour cette belle rentrée scolaire. Les commentaires des membres du personnel entendus pendant cette séance parlent fort. Elle félicite l'ensemble du personnel, tout en transmettant le message de satisfaction aux parents et aux élèves pour leur collaboration.</p> <p>Monsieur Beaudry exprime son soulagement pour cette rentrée. Cela s'est très bien passé. Le déjeuner d'accueil du personnel a été très apprécié de tous. On sent l'énergie d'une grande famille. On constate un bon changement d'atmosphère.</p>	
--	--	--

	<p>Monsieur Beaudry parle du début des Communautés d'apprentissage professionnelles (CAP). Les enseignants travailleront à élaborer une première séquence d'enseignement en écriture.</p> <p>Côté ressources humaines, on connaît une grande pénurie de personnel en éducation, mais, heureusement, à notre école, cela reste contrôlable pour l'instant.</p> <p>En lien avec la COVID, monsieur Beaudry fait état des dernières consignes reçues par le ministère et des récents cas enregistrés chez les élèves et le personnel.</p> <p>Une simulation du vote électoral provincial sera organisée pour les élèves du 3^e cycle. Cela aura lieu dans la semaine du 26 septembre et les résultats seront annoncés aux élèves le 4 octobre.</p>	
<p>10. Varia</p>	<p><u>Outils technologiques</u></p> <p>Marie-Eve Groulx expose un questionnaire en lien avec le fait d'obliger les élèves à utiliser certains logiciels informatiques dans le cadre de travaux ou de projets (ex : Powerpoint) sans que les enseignants montrent aux élèves comment utiliser ces outils. Il est aussi mentionné qu'il pourrait être intéressant que l'école développe un continuum de formation « de base » en lien avec l'utilisation des outils informatiques. Cela semble rejoindre la volonté du Ministère de former des citoyens du 21^e siècle.</p> <p>Monsieur Beaudry confirme qu'un suivi sera fait avec l'équipe école pour que les élèves reçoivent un minimum de formation en lien avec les outils lorsque ceux-ci sont nécessaires et, idéalement, pour que du temps soit donné dans le cadre du cours pour faciliter l'accessibilité au matériel informatique pour tous les élèves. Un suivi sera aussi fait avec le comité TIC de l'école concernant la possibilité de travailler sur une progression des notions enseignées en lien avec l'informatique.</p> <p><u>Sorties scolaires en milieu culturel</u></p> <p>Monsieur Beaudry présente des sorties au théâtre pour certains niveaux scolaires. Les sorties sont sans frais pour les parents, car les coûts sont payés par une mesure ministérielle.</p> <p>Les enseignants soulèvent qu'il semble manquer les sorties pour le préscolaire et les 1^{re} année. Il est proposé</p>	

	<p>d'approuver le tableau tel quel et de tenir un vote électronique au besoin pour les ajouts.</p> <p>Proposé par : Frédéric Barbeau Appuyé par : Rachel Vincent La proposition est approuvée à <i>l'unanimité</i>.</p> <p>Vote électronique Après vérifications, monsieur Beaudry confirme la tenue de sorties pour les élèves de 1^{re} année. Cet élément est donc ajouté au tableau des sorties scolaires en milieu culturel est soumis au vote électronique le 21 septembre 2022.</p> <p>Proposé par : Marie-Eve Groulx La proposition est approuvée à <i>la majorité</i>. En faveur : 8 votes En défaveur : aucun vote Abstention : 2 votes.</p> <p>Sortie en nature Les enseignantes du préscolaire souhaitent organiser une sortie le 14 octobre prochain en avant-midi. Les élèves se rendront dans le parc de la Gatineau (centre des visiteurs à Chelsea) pour une marche en forêt. Le but est d'en apprendre davantage sur les coloris automnaux et sur les changements de saison. Il n'y a pas de frais pour les parents, car le transport sera payé par la mesure gouvernementale "Sorties scolaires en classe nature". Cette résolution est soumise au vote électronique le 27 septembre 2022.</p> <p>Proposé par : Marie-Eve Groulx La proposition est approuvée à <i>l'unanimité</i>.</p>	<p>CE-22-23-10</p> <p>CE-22-23-11</p> <p>CE-22-23-12</p>
11. Prochaine rencontre	La prochaine rencontre est le 25 octobre 2022 à 18h30.	
12. Levée de la réunion	<p>La réunion est levée à 20h35.</p> <p>Proposé par : Marie-Eve Groulx Appuyé par : Joël Paquette</p>	CE-22-23-13